



## VOLET ADDITIONNEL AU LIVRET D'ACCUEIL DU PATIENT Version 2018

**CERTIFICATION HAS V2014**



Le Centre hospitalier du Haut-Bugey est engagé depuis plusieurs années dans une démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins.

En février 2017, s'est tenue la visite de certification dite « V2014 » de l'établissement. La certification est la procédure d'évaluation externe de l'hôpital, par des experts-visiteurs de la Haute Autorité de Santé (HAS). Elle a pour objet d'évaluer la qualité et la sécurité des soins dispensés et l'ensemble des prestations délivrées par l'établissement. Elle tient compte notamment de l'organisation interne et de la satisfaction des patients. Il s'agit d'une procédure obligatoire qui intervient tous les 4 ans.

Le Centre hospitalier a l'obligation de s'améliorer sur le management de la qualité et des risques, et des recommandations ont été formulées sur la gestion du risque infectieux, les droits des patients, le parcours du patient, le management de la prise en charge médicamenteuse du patient, la prise en charge des urgences et des soins non programmés et le management de la prise en charge du patient en endoscopie.

Vous trouverez le rapport complet sur le site internet du Centre Hospitalier du Haut-Bugey et de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Depuis février 2017, des actions d'amélioration sont engagées en vue de lever les écarts constatés, en particulier concernant la gouvernance qualité, les évaluations de pratiques professionnelles, les droits des usagers, la gestion documentaire et la gestion des risques. Un rapport sera adressé d'ici avril 2018 à la HAS, en vue de relever définitivement le niveau de certification de l'établissement.



## VOLET ADDITIONNEL AU LIVRET D'ACCUEIL DU PATIENT Version 2018

**CERTIFICATION HAS V2014**



Le Centre hospitalier du Haut-Bugey est engagé depuis plusieurs années dans une démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins.

En février 2017, s'est tenue la visite de certification dite « V2014 » de l'établissement. La certification est la procédure d'évaluation externe de l'hôpital, par des experts-visiteurs de la Haute Autorité de Santé (HAS). Elle a pour objet d'évaluer la qualité et la sécurité des soins dispensés et l'ensemble des prestations délivrées par l'établissement. Elle tient compte notamment de l'organisation interne et de la satisfaction des patients. Il s'agit d'une procédure obligatoire qui intervient tous les 4 ans.

Le Centre hospitalier a l'obligation de s'améliorer sur le management de la qualité et des risques, et des recommandations ont été formulées sur la gestion du risque infectieux, les droits des patients, le parcours du patient, le management de la prise en charge médicamenteuse du patient, la prise en charge des urgences et des soins non programmés et le management de la prise en charge du patient en endoscopie.

Vous trouverez le rapport complet sur le site internet du Centre Hospitalier du Haut-Bugey et de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Depuis février 2017, des actions d'amélioration sont engagées en vue de lever les écarts constatés, en particulier concernant la gouvernance qualité, les évaluations de pratiques professionnelles, les droits des usagers, la gestion documentaire et la gestion des risques. Un rapport sera adressé d'ici avril 2018 à la HAS, en vue de relever définitivement le niveau de certification de l'établissement.

## INDICATEURS DE QUALITÉ ET DE SÉCURITÉ DES SOINS

Dans le cadre de sa politique qualité, l'établissement participe chaque année aux campagnes nationales obligatoires de recueil d'indicateurs de qualité et de sécurité des soins (IPAQSS) :

- Indicateurs BILANLIN, relatifs aux infections associées aux soins
- Indicateurs transversaux de qualité et de sécurité des soins, relatifs à la tenue du dossier patient
- Indicateurs de qualité et de sécurité des soins de spécialité :
  - o Prévention et prise en charge initiale de l'hémorragie de post-partum immédiat (HPP)
  - o Prise en charge initiale de l'accident vasculaire cérébral (AVC)
- Satisfaction des patients hospitalisés (e-satis).

Les résultats d'indicateurs sont affichés dans les principaux points d'entrée et de passage de l'établissement.

Ils sont également accessibles sur le site internet Scope santé ([scopesante.fr](http://scopesante.fr)), ainsi que sur celui du Centre Hospitalier du Haut-Bugey ([www.ch-hautbugey.fr](http://www.ch-hautbugey.fr)).



## INDICATEURS DE QUALITÉ ET DE SÉCURITÉ DES SOINS

Dans le cadre de sa politique qualité, l'établissement participe chaque année aux campagnes nationales obligatoires de recueil d'indicateurs de qualité et de sécurité des soins (IPAQSS) :

- Indicateurs BILANLIN, relatifs aux infections associées aux soins
- Indicateurs transversaux de qualité et de sécurité des soins, relatifs à la tenue du dossier patient
- Indicateurs de qualité et de sécurité des soins de spécialité :
  - o Prévention et prise en charge initiale de l'hémorragie de post-partum immédiat (HPP)
  - o Prise en charge initiale de l'accident vasculaire cérébral (AVC)
- Satisfaction des patients hospitalisés (e-satis).

Les résultats d'indicateurs sont affichés dans les principaux points d'entrée et de passage de l'établissement.

Ils sont également accessibles sur le site internet Scope santé ([scopesante.fr](http://scopesante.fr)), ainsi que sur celui du Centre Hospitalier du Haut-Bugey ([www.ch-hautbugey.fr](http://www.ch-hautbugey.fr)).

